

INTITULE DU STAGE :
**MODES DE GESTION DES SERVICES PUBLICS (AVEC UNE ATTENTION PARTICULIERE
SUR LES ASPECTS ECONOMIE MIXTE (SEM, SEMOP) ET IN HOUSE (SPL))**

Niveau de diplôme : master droit public

Durée : 3 mois

Dates : avril à juin 2026

AFFECTATION DU STAGE

Direction : Direction des affaires administratives et juridiques

Service : Affaires juridiques

MISSIONS / ACTIVITES

Le stagiaire devra étudier et décrire les modes de gestion et outils envisageables pour la gestion des services publics locaux et questionner les schémas théoriques au regard des services gérés par la CAB, en s'appuyant sur des exemples pratiques nationaux.

Le stagiaire sera intégré au Service juridique pour contribuer à l'analyse des enjeux juridiques liés à ces choix, avec des points d'étapes réguliers avec la DGA en charge de la prospective sur les modes de gestion.

1. Recensement et analyse des services publics concernés : Cartographier les services publics de la CAB et leur mode de gestion actuel.

- Analyser le mode de gestion actuel (régie, DSP, SEM, etc.)
- Recueillir les données juridiques, financières et opérationnelles relatives à ces services.
- Rappeler les modes de gestion et outils envisageables

2. Étude juridique des SEM, SEMOP et SPL : Analyser les avantages et inconvénients juridiques, financiers et opérationnels notamment des SEM, SEMOP et SPL.

• SEM (Société d'Économie Mixte) :

- Cadre juridique (loi du 7 juillet 1983, CGCT).
- Rôle des actionnaires publics et privés, gouvernance, contrôle.
- Avantages (flexibilité, attractivité pour les investisseurs) et limites (risque de privatisation, complexité juridique).

• SEMOP (Société d'Économie Mixte à Opération Unique) :

- Spécificités par rapport à la SEM (objet unique, durée limitée).
- Intérêt pour les projets ponctuels ou innovants.

• SPL (Société Publique Locale) :

- Cadre juridique (loi du 28 mai 2010, 100% public).
- Avantages (maîtrise publique totale, simplicité) et limites (financement, attractivité pour les partenaires).

3. Analyse comparative : Comparer ces modes de gestion au regard des objectifs de la collectivité (efficacité, performance économique, gouvernance, maîtrise publique, attractivité pour les partenaires privés...).

• Comparer les trois modes de gestion selon des critères précis :

- Juridiques : sécurité juridique, respect des règles de la commande publique, risques contentieux.
- Financiers : modalités de financement, répartition des risques, rentabilité.
- Opérationnels : souplesse de gestion, rapidité de mise en œuvre, capacité d'innovation.
- Politiques : degré de contrôle public, transparence, acceptabilité par les usagers.

• Étudier des retours d'expérience (benchmarks) de collectivités ayant opté pour l'un ou l'autre de ces modes.

4. Rédaction de notes et recommandations : Proposer des recommandations argumentées pour le choix du mode de gestion le plus adapté.

- Rédiger des notes de synthèse sur chaque mode de gestion, mettant en avant leurs atouts et faiblesses au regard des objectifs de la collectivité.
- Participer à la rédaction d'un rapport final présentant les recommandations argumentées.

5. Participation aux réunions

- Assister aux réunions internes (juridiques, financières, techniques) et éventuellement externes (avec des partenaires...).
- Contribuer à la préparation des supports de présentation pour les élus et les services.

Livrables attendus

- Une note de cadrage présentant le contexte et les enjeux du projet.
- Des fiches comparatives SEM/SEMOp/SPL (tableaux synthétiques).
- Une analyse juridique détaillée pour chaque mode de gestion.
- Un benchmark de bonnes pratiques (exemples de collectivités).
- Un rapport final avec recommandations et scénarios de mise en œuvre.

HORAIRES / LIEU

-Hôtel communautaire
-35h/semaine

RELATIONS FONCTIONNELLES

Le stagiaire est placé sous l'autorité du directeur de stage (juriste territorial). Il/elle est amené.e à interagir avec les agents de la Direction des affaires juridiques et administrative et possiblement avec d'autres agents de la collectivité en fonction des sujets.

COMPETENCES REQUISE(S) POUR LE STAGE

- Juridiques : droit des collectivités territoriales, droit des sociétés (base), commande publique.
- Analytiques : capacité à comparer des modèles, à synthétiser des informations techniques.
- Rédactionnelles : clarté, précision, rigueur, adaptation au public (élus, services).
- Relationnelles : travail en équipe, participation aux réunions, interaction avec différents interlocuteurs, discréetion.

FORMATION(S) REQUISE(S)

- Niveau d'études requis : master métiers du Droit
- Permis : non requis.
- Diplôme préparé souhaité : master Droit.

MOYENS MIS A DISPOSITION (techniques, matériels, accessoires)

- Techniques : PC portable, accès internet.
- Matériels : poste de travail (bureau, chaise de bureau, etc.)
- Accessoires de sécurité : néant

CONDITIONS DE TRAVAIL, RISQUES PROFESSIONNELS, CONTRAINTES

-respecter les horaires définis au début du stage.